

<http://ugtg.org/spip.php?article2649>



An nou kontinyé vansé si yo !

- Expressions - Tracts -



Date de mise en lignelundi 4 avril 2022

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Alors que la plupart des pays du monde (Israël, Royaume-Uni, Suède, Danemark) ont abandonné le pass vaccinal depuis le mois de Février 2022.

Alors que la France, malgré le nombre supplémentaire de patients COVID hospitalisés et de décès, abandonne les mesures sanitaires, notamment les masques et le pass-vaccinal dès le 14 Mars ;

En Guadeloupe, bien qu'au 28 Février 2022, le taux d'incidence était des plus bas, soit 521.1 pour 100 000 habitants. La Préfecture décide :

- ▶ le 21 mars 2022 de renforcer les mesures sanitaires allant jusqu'à interdire les défilés du Mercredi des Cendres, sété san konté si lé Gwadeloupéyen nèg mawon !
- ▶ le 30 Mars 2022, de déclarer la fin de l'état d'urgence sanitaire et du couvre-feu en Guadeloupe à compter du 1er avril, en se basant sur un soi-disant taux d'incidence de 852.8 pour 100.000 habitants, soit beaucoup plus qu'en Janvier et Février ! Avec un taux de couverture vaccinal de moins de 20% !

YO KA KONTINYÉ PRAN NOU POU KOUYON !

Ainsi, d'un coup, à l'approche des élections présidentielles, la vie reprend son cours. Covid ou pa covid, tout moun pé ay voté !

Aujourd'hui, l'actualité mondiale nous donne raison. La très grande majorité des patients qui continuent à arpenter les couloirs du CHU et des établissements de santé, sont des personnes vaccinées.

Alors pourquoi maintenir l'obligation vaccinale pour les soignants, alors que toutes les autres mesures sont

suspendues ?

VAutrement que pour continuer à "emmerder" les Guadeloupéens !

VAutrement que pour continuer à diaboliser les syndicalistes, les manifestants et les Travayè ki doubout avè fièwté é détevmnasyon pou dwa é libèté a yo, an nou ! ;

VAutrement que pour criminaliser l'action syndicale et justifier la répression féroce qui s'est abattue sur la jeunesse en mouvement, à l'image des jeunes arrêtés, emprisonnés et déportés ; à l'image des dirigeants syndicaux poursuivis, agressés, interpellés, tels que Gaby CLAVIER, Eli DOMOTA... et bien d'autres...

SÉ TOUJOU KONSA YO RÉPONN DOUVAN RÈVANDIKASYON A TRAVAYÈ É PÈP : 1910, 1925, 1952, 1967, 2009.....

Sépousa, il est légitime de se battre contre ce système qui nous détruit et détruit tout dans notre Péyi Gwadeloup.

DAVWA NOU TOUJOU SAN DLO, SAN LÒPITAL, SAN SWEN, SAN LÉKOL, SAN TRAVAY. SÈL LA LIT KA PÉYÉ !

Alors, Camarades, Travayè, Retrété, Chomè, Jénès, Gwadeloupéyén, konba la ka kontinyé, an nou kontinyé vansé é èkszijé :

Üla réintégration de tous les personnels salariés,

Üle respect des droits et des libertés des travailleurs et de la population face à la destruction des emplois

Üle renforcement de tous les services publics et l'accès aux soins pour tous ÜL'arrêt de toute répression. **Sendikalis pa kriminèl !**

ANSANM ANSANM POU NOU GANNYÉ !

øSAMEDI 02/04/22 à 18H00 : DÉFI VOKAL RÉZISTANS - CONCERT sur l'ESPLANADE de la MAIRIE de BASSE-TERRE avec VOUKOUM et VWAKALITÉ.

øJEUDI 07/04/22 à 9 H 00 : : : PROCES Eli DOMOTA - JOURNEE INTERNATIONALE DE MOBILISATION CONTRE LA REPRESSION : **SANBLÉ BIK CHU**

P-à-P, le 01/04/22

UGTG